

<https://www.pressegauche.org/La-lutte-contre-le-racisme-systemique-a-QS-et-le-collectif-antiraciste>



La lutte contre le racisme systémique à QS et le collectif antiraciste décolonial

- Politique québécoise - Politique -



Publication date: jeudi 29 avril 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Le prochain Conseil national de Québec solidaire du 15 et 16 mai prochain traitera d'une résolution provenant du Comité de coordination national concernant le Collectif antiraciste décolonial (CAD) et proposant un blâme à son endroit. Presse-toi à gauche réalise une série d'entrevues à ce sujet dont voici le premier volet avec Sibel Epi Atao ul.

Sibel est une membre fondatrice de QS, elle est également la co-fondatrice de l'Association des juristes progressistes.

Andre À l'origine on avait cédulé cette entrevue pour discuter de l'antiracisme dans le parti et le rôle du Collectif anti-raciste décolonial en lien avec certains événements récents. Entre temps est venue cette résolution par le CCN contre le CAD. Qu'en penses-tu ?

Sibel Tout d'abord je dois préciser que je ne peux pas parler au nom du CAD. Je suis une simple membre. Mais il faut souligner que c'est le seul regroupement organisé et reconnu par le Conseil national pour lutter pour l'antiracisme et le décolonialisme au sein du parti. Les porte-parole sont une femme musulmane et voilée une femme Inuk. Les deux sont des anciennes candidates du parti. Le coordonnateur du CAD est un militant noir très actif dans la lutte des québécois immigrants pour un traitement équitable, qui a travaillé avec Manon Massé dans sa circonscription. Le collectif est composé en très grande majorité par des membres noirs et racisés. Donc c'est sûr que la motion contre ce collectif me trouble beaucoup. Pour moi ça relève d'une lutte politique plus que d'autre chose. La vraie question qui se pose c'est comment on fait dans un parti massivement blanc où il n'y a pas vraiment d'instance pour traiter de la question du racisme et du décolonialisme. Il n'y a pas l'instance nationale, aucune structure ouverte et transparente qui traite cette question à part le CAD, qui est un collectif et je pense que ça c'est vraiment un problème. Il y a le comité inclusion dans la Commission politique mais pas d'instance pour combattre le racisme systémique à l'extérieur mais aussi à l'intérieur. Il n'y a aucune structure par et pour des membres racisées qui travaille sur ces enjeux-là. Je pense que c'est vraiment un problème auquel il fallait s'adresser.

Personnellement, je suis dans cette aventure avec QS depuis avant sa fondation. J'ai commencé dans l'UFP et ensemble avec Option citoyenne on a fondé QS. Et avec ON, nous avons grandi, et j'ai toujours vu tout ça comme étant super positif pour le parti. J'admets aussi que j'ai toujours été dans une position très privilégiée dans le parti, j'étais porte-parole dans ma circonscription, avec Amir comme député, j'ai été impliquée dans la Commission politique à de nombreuses reprises. J'ai fait un vidéo pour le parti pour appuyer la cause souverainiste. J'ai même été recrutée pour succéder Amir dans Mercier. J'ai malheureusement dû décliner pour me concentrer sur ma carrière et ma famille. Mais ça faisait longtemps que je vivais des situations, en tant que femme racisée et aussi comme anti-raciste qui me troublaient. Quand j'ai été approchée pour Mercier, on m'avait suggéré, avec raison, que ce serait important d'avoir une femme issue de l'immigration dans cette circonscription. N'étant pas convaincue que je pouvais relever le défi, j'avais suggéré deux femmes inspirantes qui porte le hidjab. Or, on m'a fait comprendre très rapidement que ça ne pouvait pas être une femme voilée. Ça m'a donné le message que pour percer il fallait être une « bonne » racisée, pas trop controversée, même en apparence. Je me rappelle d'avoir trouvé ça normal, quoique plate. Avec le temps et la position de certain.e.s député.e.s et membres du CCN en faveur de l'option A qui préconisait la discrimination contre notamment les femmes voilées, j'ai commencé à y voir un problème de discrimination systémique au sein de QS.

Un autre signal fort a été quand j'ai appuyé la candidature d'un homme noir qui savait comment mobiliser et qui était un excellent militant contre celle d'un homme blanc, tout aussi intéressant, pour les élections au CCN. J'ai encore une fois eu des commentaires, dont certains venant même d'une future membre du CCN, que le fait qu'il soit un homme noir ne devait pas entrer en ligne de compte dans l'analyse. Or, on est dans un parti qui est je pense à peu

près 90 % de blanc. En ce moment, les porte-parole sont blancs, les postes de présidence et le secrétariat général sont occupés par des blancs, le Comité de coordination national est très majoritairement blanc et la Commission politique aussi. Et élections après élections ça ne s'améliore pas. Nous avons aussi adopté des positions sur l'indépendance sans avoir l'avis des peuples autochtones. Même si j'ai toujours adhéré à la cause indépendantiste de gauche, ça m'a beaucoup inquiétée. Ce sont des incidents qui m'ont fait réfléchir, et qui m'ont amenée à m'impliquer.

C'est dans ce contexte-là qu'entre en jeu le collectif antiraciste. À l'époque on était des personnes qui ne se connaissaient pas beaucoup sauf exception, on s'est retrouvés ensemble dans l'appui de l'option B sur la loi 21 et c'est très organiquement que ce besoin est né dans le parti.

André Je dirais pour conclure ce passage que tout de même heureusement au Congrès qui a suivi on a pris une bonne position concernant Bouchard-Taylor et la loi 21. L'option B a été adoptée par une grosse majorité.

Sibel En fait c'est par une majorité de plus de 90 % je pense. C'est d'ailleurs ce qui est magnifique dans QS. La base est en faveur de la justice sociale et contre la discrimination. Et la mobilisation massive que nous avons faite pour l'option B a été victorieuse. À mon souvenir c'est à partir de ce moment-là qu'on a initié les premières bases du comité antiraciste.

André Ce n'est pas la seule expérience d'ailleurs, ça démontre que lorsqu'on réussit à faire des débats politiques où l'ensemble des membres peuvent s'impliquer ça mène à des gains, généralement parce que ça politise les gens même si parfois on perd la bataille. Même dans ce cas elle n'est jamais tout à fait perdue parce que c'est un cheminement qui mène à une politisation.

Sibel À chaque fois qu'on a ces rendez-vous, il y a beaucoup d'inquiétude. Combien de personnes vont quitter ? Combien de personnes vont rester ? Mais à chaque fois il n'y a pas de catastrophe nationale, on prend des décisions et les gens composent par rapport à ce qu'ils voulaient. Le débat sur le « compromis » Bouchard-Taylor a permis aux gens de cheminer vers quelque chose qui excluait la discrimination et nous sommes tous restés ensemble.

André Je dirais que le défi en ce moment pour Québec solidaire et le collectif, c'est d'être capable d'amener ces débats-là, de faire un débat politique autour de la question du racisme et du fonctionnement de QS comme parti et des structures nécessaires. Si on réussit à reporter la discussion sur cette motion dans un autre conseil national ou au congrès, ça laisserait le temps de faire un débat équilibré et plus équitable, il me semble.

Sibel En fait ce qui vient d'arriver avec le CAD et cette résolution pour une motion de blâme est un choc total pour moi en tant que membre du CAD mais surtout en tant que membre de très longue date de cette famille politique.

J'y vois personnellement un élément de racisme systémique surtout dans le processus employé contre le CAD. On envoie une motion sans prévenir le collectif avant. Cette motion inclut un document de plusieurs pages qui se lit comme une plaidoirie plutôt qu'un état des lieux neutre et objectif. Et on n'inclut pas la version du CAD puisqu'on n'a clairement pas avisé le CAD avant pour qu'il puisse se préparer. Dans le document, on fait référence à des lettres et missives mais on ne les joint pas. On n'a que des petits bouts qui servent à la plaidoirie du CCN et de son exécutif, deux personnes blanches. Comparons cela au traitement réservé au collectif laïcité il y a un certain temps. Il me semble qu'ils ont eu plusieurs mois de préavis et ont pu envoyer leur position avant et on avait la documentation. Et pourtant, ce collectif avait tenu des propos xénophobes à de nombreuses reprises, même dans des journaux, apparemment sans remords. Il a quand même eu l'occasion de présenter sa position en même temps que celle du CCN qui était dans le cahier de proposition. Cela avait laissé la même chance d'informer les membres et aussi le temps pour ce collectif de mobiliser auprès des délégations et de faire connaître ses explications. Si on compare la

période de temps où a duré la discussion au CN concernant le collectif laïcité comparativement au 30 minutes allouées au collectif antiraciste, c'est aussi troublant. De plus, peu de temps avant la motion de blâme contre le CAD, on avait eu une lettre de la présidente du parti attaquant le CAD, envoyée à toutes les associations et ce, sans droit de réplique au CAD. Pour moi cette façon de faire est inacceptable, ça me paraît discriminatoire et risque d'avoir pour effet de chasser les militant.e.s antiracistes de notre parti.

André si on regarde la durée de vie dans l'historique les événements rapprochés au collectif laïcité, cela a duré à peu près 4 ans à partir de 2016.

Sibel De plus, le CAD a fait beaucoup d'activités, de formations, bref des gestes positifs auxquels j'ai participé par ailleurs et le CCN occulte tout ça. Le CAD existe depuis le printemps 2019, soit après le Conseil national. Depuis ce temps-là le CAD a fait des campagnes contre la loi 21 en lien avec le mandat qu'on a adopté au CN, participé à des manifestations antiracistes et en soutien aux peuple autochtones, tenu une tournée des régions sur l'antiracisme où nous avons fait du recrutement pour QS, participé à des conférences avec d'autres entités dont la Commission nationale des femmes sur l'intersectionnalité. Plusieurs militant.e.s du CAD, dont une des porte-parole ont lutté pour la création de la Commission nationale autochtone sans qu'on le reconnaisse dans le document. Pour quelqu'un qui s'y connaît un peu et qui observe tout ça, c'est sidérant.

André En effet je voulais avoir plus de données sur les activités du comité parce que sur la page Facebook on n'a pas le rapport sur ces questions-là

Sibel Le CAD a l'obligation à chaque année de faire rapport de ses activités, comme tout collectif en vertu de l'article 14 des statuts. C'est présenté à son assemblée générale. Comme je l'ai dit, j'ai représenté le CAD à l'une des activités, l'atelier sur l'intersectionnalité présentée par la CNF. C'est un des ateliers que le CCN accuse le CAD d'avoir fait annuler. Or, l'activité, qui avait été remise et non annulée, a été reprise. Ça a été magnifique car au lieu d'avoir que deux femmes blanches à ma connaissance cisgenres pour parler de cet enjeu, nous avons été plusieurs autour de la table dont une camarade autochtone two-spirit qui était aussi représentante de la CNA. Les représentantes de la CNF étaient super contentes et ont travaillé extrêmement fort pour présenter une formation hyper étoffée et la participation a été très grande. Or dans le document présenté par le CCN, le CAD est présenté simplement comme un trouble-fête qui veut mettre des bâtons dans les roues du parti. Ce n'est pas du tout mon expérience.

J'ai l'impression qu'on démonte le CAD pour ses déclarations, notamment avec l'affaire Attaran. Je ne dis certainement pas que j'aurais fait la même publication. Mais le traitement subi est complètement démesuré. Et on oublie que le journaliste en question a quand même fait circuler du fake news à l'égard du CAD. Ça me fait penser au traitement différencié pour nos député.e.s aussi. Dans les dernières années, les nouvelles personnes élues députéEs ont fait des déclarations qu'on pouvait considérer parfois problématiques. Comme la prétendue menace des investisseurs chinois en agriculture, qui était à mon avis pas juste inexacte (les investisseurs québécois sont beaucoup plus susceptibles d'utiliser nos terres pour la spéculation, surtout avec les lois qui protègent la propriété de ces terres) mais sinophobe. Ça a mené à une manifestation contre QS par la communauté chinoise. Il me semble que c'était très grave. Je n'ai vu aucune excuse réelle, aucune mise au point du parti, ni discipline pour la députée. À une autre occasion, un autre député a défendu l'utilisation historique du mot en N sur sa page facebook. J'ai moi-même vu des publications de membres noires qui ont dénoncé la violence subie par ses propos. Je n'ai vu aucune excuse ni de blâme pour le député. Je ne dis pas du tout que j'aurais souhaité cela, ces gens-là commencent en politique active et c'est un champ de mines. Mais le traitement se doit d'être équitable et correspondre à la gravité des propos tenus.

Or, quand on a gagné le vote sur l'option B, une journaliste a demandé à notre députée de Mercier, une question du genre qu'est-ce que vous pensez des femmes qui travaillent avec une burqa pour le gouvernement dans les services d'appels ? Elle a répondu qu'elle n'y voyait pas de problème et que les femmes ont le droit de gagner leur vie.

Questionné à ce sujet notre co-porte-parole Gabriel Nadeau-Dubois l'a critiquée assez sévèrement en disant qu'on ne fait pas de cas par cas et qu'elle n'aurait pas dû en faire. Il ne l'a pas protégé même si sa prise de parole était tout à fait nuancée dans un contexte hyper difficile pour elle. Pour moi, une femme immigrante issue d'un pays musulman, cette différence de réaction est révélatrice d'un biais systémique.

Par rapport à l'affaire Attaran, apparemment aucun membre du CCN n'a contacté le CAD à ce sujet au moment où ça a été publié. C'est seulement après qu'un journaliste de La Tribune parlementaire soit intervenu que des salariés du parti ont contacté les gens du CAD pour leur annoncer qu'il y aurait une réaction médiatique.

Gabriel a même dénoncé le CAD dans une conférence de presse, ce qui est énorme. Il aurait été intéressant qu'il fasse la part des choses et qu'il cible aussi la CAQ qui a fait adopter une loi discriminatoire, la loi 21, qui promeut en fait l'exclusion sociale et qui est à la source de ce conflit, ainsi que le PQ qui a agi de la même manière au pouvoir.

André Que dis-tu de la direction de QS affirme avoir demandé à plusieurs reprises de rencontrer le comité ?

Sibel Moi ce que j'ai vu, c'est que les représentantes du CAD ont été convoquées à une sorte de rencontre disciplinaire avant l'affaire Attaran. Elles ont été convoquées par la présidente et le secrétaire général. Il faut aussi constater que cette dynamique avait un caractère difficile, deux personnes blanches de la direction qui interpellent des personnes racisées et les « convoquent » pour un rappel à l'ordre. La CAD a répondu vouloir discuter de ça mais aussi des questions plus larges et structurelles qui ont mené à ces conflits, avec tous les intervenants autour de la table. Je ne pense pas que ça a été accepté mais il faudrait en parler avec les représentant.e.s du CAD pour les détails. Je sais aussi que le CAD a fait beaucoup d'approches au CCN, il me semble qu'il y eut même une rencontre avec l'exécutif mais il faudrait en parler avec eux car je n'y étais pas. Encore une fois, j'aurais voulu voir ces détails dans la lettre qui laisse croire que le dialogue était impossible. Cela est, selon mon expérience, inexact.

André Il faut noter que dans le cas du comité laïcité, le CCN n'avait pas procédé de cette façon. La première fois, on avait mandaté une personne pour rencontrer les représentants du collectif. Ça s'était déroulé dans un café et on avait discuté de la question et fait part des problématiques. La deuxième fois, on avait demandé une rencontre avec deux personnes CCN pour assister à une réunion du collectif laïcité et discuter avec eux des problèmes qu'on voulait régler.

Sibel Tu vois c'est ça qui me choque. La femme blanche ayant eu des comportements xénophobes avec son collectif, on la respecte malgré tout, on va prendre un café pour discuter de ça, si ça ne marche pas on la rencontre sur son terrain. Les personnes racisées qui n'ont rien fait de la sorte, on les convoque comme si elles étaient des enfants à discipliner.

André Il reste trois semaines avant le Conseil national, tout le monde va avoir lu la position du CCN mais celle du comité antiraciste va arriver tard dans le débat. Et les associations n'auront pas été saisis de la question ce qui empêche toute possibilité d'amendements ni de nouvelles propositions.

Sibel Envoyer une motion de blâme 3 semaines avant le congrès, sans compter la lettre aux associations envoyée par la présidente un peu avant, en expliquant pourquoi ils se sont dissociés du comité antiraciste, c'est assez singulier.

Par rapport à cela, le CAD a demandé un droit de réplique en disant que c'est de la diffamation et qu'il y a des recours possibles dans ces cas. La présidente aurait pu écrire une lettre qui explique tout en faisant les distinctions, les nuances nécessaires mais elle l'a fait de façon unilatérale au sujet du journaliste en passant sous silence les fausses informations qu'il avait véhiculées. Et dans la motion, on parle de « menaces de poursuites » sans partager

les échanges. Ça fait comme si le CAD étaient des quérulents alors qu'encore une fois, ce n'est pas mon expérience.

André Revenir à la démocratie c'est important.

Sibel Oui en fait j'y vois, à tort j'espère, une stratégie politique pour aller chercher des votes à l'extérieur de Montréal où la CAQ a ses appuis. On semble avoir fait relativement le plein à Montréal pour le moment et on fait le pari que cette question-là d'antiracisme n'est pas très populaire à l'extérieur de Montréal. Voici pourquoi cette motion contre le CAD me semble comme étant une lutte politique.

André Une dernière question pour conclure. Comment vois-tu l'avenir l'après Conseil national ?

Sibel Actuellement, je suis très inquiète pour l'après Conseil national, mais je me dis attendons de voir comment les membres vont voir les choses. Il faut laisser le temps d'exposer tous les éléments. Le CCN actuel a pris une posture de confrontation très agressive avec essentiellement le seul groupe qui a été formé et pour militer contre le racisme.

Tout cela me dit à moi, comme étant une femme québécoise immigrante, issue d'un pays musulman, qui milite avec un point de vue résolument à gauche et radical mais aussi indépendantiste, que malgré tout mon travail pour QS, je n'ai pas les mêmes droits que mes camarades blancs. Si le CAD peut être traité ainsi suite à l'affaire Attaran, je me dis, on n'a pas le droit à l'erreur, on n'a pas droit à la controverse, contrairement à des blancs, comme le collectif laïcité, comme les député.e.s qui ont tenu des propos sinophobes ou problématiques. J'aimerais personnellement avoir la même considération que les personnes députées, etc. Mais j'ai l'impression que si je me trompe ou si je ne suis pas stratégique, je vais être démolie puisque le contexte populiste ambiante le réclame. On l'a vu avec notre candidate dans Mont-Royal-Outremont et la fâcheuse blague sur Notre-Dame. On ne l'a pas appelé pour en parler, on n'a pas montré de tolérance à son égard. C'est ça qu'on appelle le racisme systémique. Et c'est plutôt ça qui, à mon avis, est contraire aux valeurs de notre parti.